

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 NOVEMBRE 2020

Le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints siège en séance régulière ce 16^{ième} jour de novembre par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Réjean Gouin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, monsieur Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire trésorier. Noter que Monsieur Richard Gilbert, occupant le poste #5, est absent.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui demande au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

0342-2020

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

1. Ouverture et constat du quorum

M. Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

0343-2020

Proposé par : Pierre Tardif

Appuyé par : Francis Lacelle



QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Période de questions

4. Greffe

4.1. Adoption des procès-verbaux

0344-2020

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Pierre Tardif

Adoption du procès-verbal de la dernière séance du conseil:

4.1.1. Séance régulière du 19 octobre 2020.

4.1.2. Séance spéciale du 27 octobre 2020.

Adopté à l'unanimité.

4.2. Dépôt du bordereau de correspondance

DATE	DE	À	DESCRIPTION
01-10-2020	Fondation pour la Santé du nord de Lanaudière	Municipalité	Demande de don pour Clinique de l'oeil
07-10-2020	APLT	Maire	Demande de mise à jour projet minier
13-10-2020	Association pulmonaire du Québec	Directeur général	Campagne contre le radon 2020-2021
16-10-2020	Daniel De Mone	Conseil municipal	Nettoyage de fossé (chemin Lamarche)
16-10-2020	Pierre Belleville	Directeur général	Demande de municipaliser le ch Du Bonheur Terrasse Taureau
21-10-2020	Auberge du Lac Taureau	Municipalité	Panier de Noël
22-10-2020	MRC Matawinie	Maire	Demande de cession à titre gratuit parc régional
23-10-2020	Olivier Liberge (Ozero)	Directeur général	Demande de lettre d'intention
23-10-2020	Carrefour jeunesse emploi Matawinie	Maire	Demande d'appui financière
26-10-2020	Isabelle Charest	Directeur général	Demande d'indemnisation
28-10-2020	François Beaulieu	Directeur général	Demande de révision de décision
30-10-2020	Moisson Lanaudière	Maire	Demande aide financière
03-11-2020	CRA Haute Matawinie	Municipalité	Aide financière annuelle
03-11-2020	Richard Bousquet	Directeur général	Demande de remboursement de taxes

5. Trésorerie

5.1. APPROBATION DES DÉPENSES :

0345-2020

Proposé par : Louis-David Coutu

Appuyé par : Pierre Tardif

D'approuver les déboursés, les salaires, les paiements automatisés et les comptes à payer suivants :

5.1.1. Déboursés	89 786.38 \$
5.1.2. Salaires	104 462.78 \$
5.1.3. Paiements automatisés	4 809.03 \$
5.1.4. Comptes à payer	94 009.30 \$

Représentés par les chèques # 20439 à # 20501, ainsi que par les dépôts directs # 288 à # 336.

Adopté à l'unanimité.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période octobre & novembre 2020

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
20439	Brandt	1,290.08 \$
20440	Hydro-Québec	152.72 \$
20441	Municipalité Saint-Jean-de-Matha	1,168.00 \$
20442	Purolator inc.	242.63 \$
20443	Hydro-Québec	3,087.63 \$
20444	Joliette Ford Lincoln	1,437.91 \$
20445	Les Pneus & Soudures M.B. inc.	460.14 \$
20446	Track Industriel	248.46 \$
20447	Bell Canada (condo)	59.15 \$
20448	Hydro-Québec	1,299.45 \$
20449	Jobert inc.	4,614.24 \$
20450	Purolator inc.	50.56 \$
20451	Recyclage Frédéric Morin inc.	980.00 \$
20452	Vacuum St-Gabriel Enr.	5,044.54 \$
20453	Xerox Canada Ltée	173.82 \$
20454	Arsenault Christine (remb. Yoga)	87.00 \$
20455	Baribeau Annie (remb. Yoga)	87.00 \$
20456	Boutin Manon (remb. Yoga)	87.00 \$
20457	Houle Christine (remb. Yoga)	87.00 \$
20458	Hydro-Québec	1,336.42 \$
20459	Marcil Colette (Remb. Yoga)	87.00 \$
20460	Ouelette Laura (remb. Yoga)	87.00 \$
20461	Postes Canada	216.40 \$

20462	Purolator inc.	15.90 \$
20463	Racine Céline (remb. Yoga)	87.00 \$
20464	Rivest Audrey (remb. Yoga)	87.00 \$
20465	Saint-Georges Émélie	87.00 \$
20466	Télus Mobilité	973.96 \$
20467	Altifica	1,149.75 \$
20468	Services de cartes Desjardins	1,343.53 \$
20469	Fonds des pensions Alimentaires	296.75 \$
20470	Hydro-Québec	4,526.99 \$

TOTAL : **30,982.03 \$**

LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :

288	Bertrand Pierre Traitement de l'Eau	13,078.83 \$
289	Corp. Pétroles Parkland	4,262.95 \$
290	E.B.I. environnement inc.	6,422.44 \$
291	Héту Jocelyn	651.16 \$
292	Stelem Canada inc.	389.77 \$
293	Cusson Gaétan	17,228.75 \$
294	Pièces d'Auto Joliette inc.	868.59 \$
295	Satelcom Internet	239.60 \$
296	Bellerose Patrick	150.00 \$
297	Chambre de Commerce	10,000.00 \$
298	Gouin Réjean	415.39 \$
299	M.R.C. Matawinie	71.35 \$
300	Corp. Pétroles Parkland	3,437.68 \$
301	Ethier Sébastien	349.38 \$
302	Corp. Pétroles Parkland	1,238.46 \$

TOTAL : **58,804.35 \$**

DÉBOURSÉS (ACCESD.)

2020-10-01	Humania	14,024.00 \$
2020-10	Revenu Québec (D.A.S.)	20,162.80 \$
2020-10	Revenu Canada (D.A.S.)	16,283.88 \$
2020-10-22	Revenu Québec (D.A.S.)	16,472.98 \$
2020-10-13	Bernier Rene & Francois Decelle	375.00 \$

TOTAL : **67,318.66 \$**

Salaires	104,462.78 \$
Frais de Banque	223.52 \$
Remb. Int. Pr/6	\$
Location véhicule (niveleuse)	4,526.24 \$
Accéo transphère	59.27 \$

TOTAL : **109,271.81 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 16 NOVEMBRE 2020



<u>No. chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
20471	Bousquet Richard (remb. Taxes)	498.64 \$
20472	Thibault Cynthia (remb. Taxes)	1,265.30 \$
20473	Alimentation D.M. St-Georges inc.	22.77 \$
20474	Areo-Feu Ltée	574.31 \$
20475	Cauca	482.90 \$
20477	Certilab	2,911.78 \$
20478	Débosselage Messier inc.	1,879.85 \$
20479	Fleetel inc.	37.73 \$
20480	Fleuriste St-Michel-des-Saints	89.67 \$
20481	Fonds d'information sur le Territoire	295.00 \$
20482	Garage Tellier & Fils	210.16 \$
20483	Garage Mécapro	563.27 \$
20484	Garage L.A. Morin	57.49 \$
20485	Garage S. Hébert	34.50 \$
20486	Joliette Ford Lincoln	235.42 \$
20487	L'Atelier Musical chez Racine	86.25 \$
20488	Les Enseignes Lucie Landry	4,403.54 \$
20489	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	407.03 \$
20490	Location Haute Matawinie	603.81 \$
20491	Location d'outils MGM inc.	52.89 \$
20492	Mun. Saint-Zénon	916.00 \$
20493	Portes de Garage Lapierre inc.	275.94 \$
20494	Recyclage Frédéric Morin inc.	1,777.87 \$
20495	Refuge la 2 ^e Chance	60.00 \$
20496	Saint-Denis Sylvain	300.00 \$
20497	Tenaquip	477.21 \$
20498	Garage Gervais inc.	593.01 \$
20499	Groupe BEI	1,197.03 \$
20500	Jobert inc.	1,333.71 \$
20501	Xerox Canada inc.	1,141.80 \$

LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :

303	Atelier JP inc.	135.22 \$
304	Atera Enviro inc.	248.35 \$
305	Beauséjour Dominique	180.60 \$
306	Bélanger Sauvé Avocats	1,841.56 \$
307	BLR Motorisé inc.	165.85 \$
308	Boivin & Gauvin inc.	822.07 \$
309	Boyaux Plus Lanaudière	1,988.76 \$
310	Camions Inter-Lanaudière	42.77 \$
311	CGR Procédé	114.98 \$
312	Chambre de Commerce	375.00 \$
313	Chemaction	213.85 \$
314	Defoy Électrique inc.	925.80 \$
315	Dunton Rainville	8,211.69 \$
316	Excavation Bellerose inc.	4,152.06 \$
317	Félix Sécurité inc.	1,533.41 \$
318	L'Ass. Des Pompiers	432.00 \$
319	Le Papetier	565.42 \$
320	Librairie Raffin	199.19 \$

321	Pièces d'Auto Joliette inc.	868.06 \$
322	Radiotel inc.	218.34 \$
323	Rona de la Haute Matawinie	2,488.40 \$
324	Saint-Georges Marie-Eve	65.38 \$
325	SCFP Section Locale 5261	1,704.58 \$
326	Stelem (Canada) inc.	229.95 \$
327	Sylvio Champoux & Fils	1,775.82 \$
328	Tessier Recréo-Parc	8,699.01 \$
329	Bertrand Pierre Traitement de l'eau	4,364.89 \$
330	Buanderie St-Michel	136.24 \$
331	DRL – Beaudoin	1,153.20 \$
332	EBI Environnement inc.	21,820.09 \$
333	L'Atelier Urbain	1,841.90 \$
334	Loisirs St-Michel inc.	1,500.00 \$
335	Nicoletti Pneus & Mécanique	1,970.38 \$
336	Satelcom Internet	239.60 \$

GRAND TOTAL DÉBOURSÉS DU CONSEIL : **94,009.30 \$**

5.2. Couvre planchers Joliette Inc. – Soumission

0346-2020

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de changer le plancher de la bibliothèque.

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu d'accepter la soumission de Couvre planchers Joliette Inc., pour l'achat de tuiles de vinyle à 3.89 \$/pied carré, pour une superficie de 1497.6 pieds. Au montant de 7 725.66 \$ plus taxes, incluant les frais de transport, la livraison et l'installation.

Adopté à l'unanimité.

5.3. Remorque à asphalte – Soumissions

0347-2020

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'acquérir une remorque à asphalte chaude pour les travaux de pavage ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ci-dessous :

Insta-Mix (2014)	Au coût de 22 000 \$ plus taxes
------------------	---------------------------------

Cubex (2019)	Au coût de 32 000 \$ plus taxes
--------------	---------------------------------

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu d'acquérir la remorque à asphalte 4 tonnes de « Insta-Mix » au montant maximale de 22 000 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

5.4. Pierre Bertrand Traitement de l'eau – Offre de services

0348-2020

ATTENDU QUE la résolution 0042-2020 a une prescription dans le temps et que les services de Pierre Bertrand Traitement de l'eau sont toujours nécessaires.

CONSIDÉRANT QU'il est important d'actualiser la résolution à cet effet ;

Proposé par : Gilles Sénécal
Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu d'accorder le contrat de service à Pierre Bertrand Traitement de l'eau selon les montants suivant :

- Du lundi au jeudi, 16 heures pour un montant de 750 \$ plus taxes.
- La fin de semaine, 8 heures pour un montant de 569 \$ plus taxes.
- Appels d'urgence (3h min) à 66.88 \$/h plus taxes.
- Appels planifiés à 46.88 \$/h plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

5.5. Publicité JL – Soumission

0349-2020

Proposé par : Pierre Tardif
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu de faire l'achat de 75 chandails au coût de 2 936.75 \$ ainsi que 75 tuques au montant de 970.00 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

5.6. CCHM – Certificats cadeaux

0350-2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n’organisera pas de souper de Noël pour son personnel, vu les circonstances particulières liées à la COVID-19, mais qu’elle désire tout de même souligner l’événement.

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Pierre Tardif

Il est résolu d’offrir un certificat cadeaux de 50 \$ de la CCHM à chacun de nos employés, échangeable chez tous les commerçants de notre municipalité, pour un montant total de 3 000 \$.

Adopté à l’unanimité.

5.7. Auberge du Lac Taureau – Panier de Noël

0351-2020

CONSIDÉRANT l’état de la situation sanitaire qui sévit présentement;

CONSIDÉRANT QUE l’Auberge du Lac Taureau organise chaque année un événement afin de permettre à des familles plus défavorisées de vivre un beau temps des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE cette année, l’Auberge du Lac Taureau souhaite offrir des paniers de Noël familiaux qui seront distribués à la communauté, le 10 décembre prochain, au comptoir alimentaire de Saint-Michel-des-Saints.

Proposé par : Gilles Sénécal
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu de faire un don de 500 \$, afin de soutenir l’Auberge du Lac Taureau pour la confection de paniers de Noël.

Adopté à l’unanimité.

5.8. Enseigne numéro civique – Dédommagement

0352-2020

ATTENDU QUE la municipalité a attribué une adresse civique, soit le 41 chemin Adam, sans avoir pris en considération les développements potentiels en amont de la propriété ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a fait faire une enseigne personnalisée avec le numéro civique de sa propriété par un artisan;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dû modifier le numéro civique de celle-ci par le 1250 au lieu de 41 ;

CONSIDÉRANT QUE selon la jurisprudence, afin que la municipalité procède à un dédommagement, il doit y avoir faute et préjudice.

Proposé par : Gilles Sénécal
Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu de rembourser la somme de 350 \$ à madame Isabelle Charest, à titre de dommage pour le préjudice découlant de la faute commise lors de l'octroi de l'adresse civique, le tout, sous présentation d'une pièce justificative.

Adopté à l'unanimité.

5.9. Moisson Lanaudière – Aide financière

0353-2020

Proposé par : Pierre Tardif
Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu d'accepter la demande d'aide financière de Moisson Lanaudière en versant un montant de 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

5.10. Club de Radio Amateur – Aide financière annuelle

0354-2020

Proposé par : François Dubeau
Appuyé par : Francis Lacelle

Il est résolu d'aider financièrement le Club de Radio Amateur de Saint-Michel-des-Saints en versant un montant de 727.34 \$, pour couvrir les frais annuels du lien téléphonique.

Adopté à l'unanimité.

6. Direction et Ressources humaines

6.1. Agent de liaison NMG – Rapport

7. Urbanisme & Environnement

7.1. Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

7.2. Matricule 7374-34-8041– Permis d'agrandissement (PIIA, zone Va-2)

0355-2020

ATTENDU la demande de permis d'agrandissement (PIIA, zone Va-2) pour la propriété située au 311 chemin Ferland (matricule 7374-34-8041).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur ;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

Il est résolu d' d'accepter la demande de permis d'agrandissement (PIIA, zone Va-2) pour la propriété située au 311 chemin Ferland, tel que recommandé par le CCU (69 CCU 2020).

Adopté à l'unanimité

7.3.

8. Avis de motion :

8.1. Avis de motion – Premier projet de règlement 675-2020 (omnibus)

0356-2020

M. Francis Lacelle donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 675-2020 omnibus et avis de la présentation du premier projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion, est par les présentes données par M. Francis Lacelle, qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement omnibus, modifiant le règlement 319-1992 relatif à la régie interne et à l'article 116 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement 320-1992 relatif à l'article 6.3.1-2, 6.3.3-1, 6.14.21 et 7.1.23, au zonage. L'article 14.4 du règlement no. 400-1998 sur les PIIA. Le premier projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie sur demande, vu l'arrêté numéro 2020- 074 du 02 octobre 2020 qui déclare de tenir les séances du conseil à huis clos.

9. Adoption des règlements :

10. Loisirs & Parcs :

11. Hygiène du Milieu

11.1. Écocentre – Modification d’horaire

0357-2020

Proposé par : Gilles Sénécal
Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu d’approuver le nouvel horaire de l’écocentre, à compter du 3 janvier 2021, tel que présenté ci-dessous :

Dimanche	09h00 à 16h45
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	12h00 à 16h45
Vendredi	12h00 à 16h45
Samedi	09h00 à 16h45

Adopté à l’unanimité

12. Travaux publics

13. Sécurité Publique

13.1. Pompier apprenti – Nomination

0358-2020

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alix Bilodeau a obtenu sa majorité le 9 novembre 2020.

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Pierre Tardif

Il est résolu de promouvoir monsieur Alix Bilodeau en qualité de pompier apprenti .

Adopté à l’unanimité

14. Administration

14.1. Taxation – Zones inondables

0359-2020

ATTENDU QUE le décret 564-2019 fait la déclaration d'une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables.

CONSIDÉRANT QUE les terrains inclus à l'intérieur de la zone d'intervention spéciale deviennent non constructibles.

CONSIDÉRANT QUE certains terrains reçoivent et payent des taxes pour les services dont ils ne pourront jamais bénéficier.

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu que le conseil municipal annule les compensations de taxes, en date du 15 juillet 2019, selon ledit décret, pour les travaux d'aqueduc et d'égout aux matricules suivants : 7370-17-6239, 7370-18-4232, 7370-10-7202, 7369-19-7884, 7369-19-8161, 7369-19-9136, 7369-19-8818, 7369-18-9186, 7369-18-8964, 7369-18-8839, 7369-18-8417 et 7370-42-0318.

Adopté à l'unanimité

14.2. Corporation pour le développement du lac Taureau- Cession de terrains

0360-2020

CONSIDÉRANT QUE les lots 7-13, 8-1-18 et 7-1-11, rang 2 Sud-Est, canton de Provost, aurait dû être cédés à la municipalité lors de la transaction pour la cession du chemin des Conifères en 2005 ;

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu que le conseil est favorable à ce que la Corporation pour le développement du LacTaureau lui cède les lots 7-13, 8-1-18 et 7-1-11, rang 2 Sud-Est, canton de Provost.

Adopté à l'unanimité

14.3. Municipalité de Saint-Michel-des-Saints – Cession de terrains

0361-2020

CONSIDÉRANT QUE les lots 6076102 et 6076346 appartenant à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints sont enclavés par des terrains de la Corporation pour le développement du lac Taureau ;

CONSIDÉRANT QUE lesdits terrains ne sont pas constructible individuellement.

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu que le conseil est favorable à ce que la municipalité cède les lots 6076102 et 6076346 à la Corporation pour le développement du lac Taureau.

Adopté à l'unanimité

14.4. Servitude de passage – Hydro-Québec / Bell Canada

0362-2020

ATTENDU la demande de servitude pour Hydro-Québec et Bell Canada;

ATTENDU QUE la demande concerne les lots (parties de lots) 1-53-10-1, 1-49-20, 1-53 et 1-49 du bloc 1.

CONSIDÉRANT la conformité de la demande.

Proposé par : Louis-David Coutu

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu que le conseil autorise la servitude en faveur d'Hydro-Québec et Belle Canada et mandate Réjean Gouin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général a signer les documents nécessaires à la servitude.

Adopté à l'unanimité

14.5. Excavation Sylvain St-Georges Inc. – Entente de location

0363-2020

ATTENDU QUE la municipalité s'est départie d'un véhicule, Ford F-550 6 roues, pour cause de non-conformité ;

ATTENDU QUE la municipalité doit avoir 4 véhicules afin de couvrir l'ensemble de son territoire pour l'entretien hivernal des routes;

CONSIDÉRANT QU'un projet de changement de parc de véhicules lourds est présentement en préparation.

CONSIDÉRANT l'urgence d'obtenir un quatrième véhicule lourd;

Proposé par : Pierre Tardif

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu :

- **Que** le conseil autorise la location d'un véhicule lourd, 10 roues, à Excavation Sylvain St-Georges Inc., au coût de 60 \$/h;
- **De** mandater Réjean Gouin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général à signer l'entente relative à la location, pour la saison hivernale 2020-2021.

Adopté à l'unanimité

14.6. Correspondance Roger Lascelles – Demande de régularisation

0364-2020

ATTENDU QUE le dossier concerne la reconnaissance des bornes délimitant le terrain des lots 26C-1, 26A-1, 26A-6 Canton de Brassard, circonscription de Berthier du lot 26C-10 (Chemin public) Canton de Brassard, circonscription Berthier ;

ATTENDU QU'il y a divergence d'opinion sur la position de l'emprise dans les arpentages de Richard Castonguay a.g., Pierre Bilodeau a.g. ainsi que Daniel Brodeur a.g. ;

ATTENDU QUE Pierre Bilodeau et Daniel Brodeur ont la même perception sur l'emprise de la rue ;

ATTENDU QUE le rénovateur partage l'opinion de Pierre Bilodeau et Daniel Brodeur sur l'emprise du lot 26C-10 ;

ATTENDU QU'une demande a été déposée à la municipalité afin de reconnaître le bornage de Richard Castonguay ;

CONSIDÉRANT QUE les parties veulent arriver à une entente mutuelle satisfaisante ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'appuie sur les données transmises par Pierre Bilodeau et Daniel Brodeur ainsi que sur le cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire des lots 26C-1, 26A-1, 26A-6 Canton de Brassard, circonscription de Berthier peut, sans avoir à déboursier de frais, contester la décision du rénovateur.

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Louis-David Coutu

Il est résolu:

- **Que** le conseil conserve sa position sur l'opinion de Pierre Bilodeau et Daniel Brodeur en ce qui a trait l'emprise du lot 26C-10 ;
- **Que** le conseil mandate Me Élise Pellerin, notaire, afin d'émettre un acte notarié pour donner une servitude de passage aux lots 26C-1, 26A-1, 26A-6 Canton de Brassard, circonscription de Berthier.

Adopté à la majorité

14.7. Taxes foncières - Annulation

0365-2020

CONSIDÉRANT QUE les matricules 7465-08-2181 et 7465-08-4129 ont fait l'objet de ventes pour taxes en 2019;

CONSIDÉRANT QU' il y avait un délai de prescription pour l'annulation des soldes dû de 2015 et 2016;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu de mandater Claude Benoit, directeur général adjoint, à procéder à l'annulation des soldes restant des taxes 2015 et 2016, ainsi que tous frais s'y rattachant.

Adopté à l'unanimité.

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée

0366-2020

Proposé par : Pierre Tardif

Appuyé par : François Dubeau

La séance est levée à : 19 H 45

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général / secrétaire trésorier

